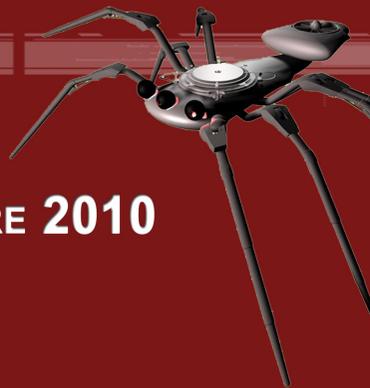


JOURNÉE D'ÉTUDE

MARDI
14 DÉCEMBRE 2010



ROBOTS MILITAIRES TERRESTRES : ASPECTS JURIDIQUES



AMPHITHÉÂTRE
LACOSTE

ÉCOLE MILITAIRE

PARIS



Robots militaires terrestres : aspects juridiques.

Président de séance : Monsieur Ronan DOARE

Introduction de la problématique juridique.

9 h 00 Accueil et Introduction de la journée d'étude.

Général de division **Éric BONNEMAISON**, *Commandant les écoles de Saint-Cyr Coëtquidan.*

9 h 15 Discours d'ouverture.

Guy TEISSIER, *Président de la commission de la défense nationale et des forces armées à l'Assemblée nationale.*

9 h 30 Propos introductif avec état de l'art des questions juridiques que posent actuellement l'introduction des robots militaires terrestres.

Capitaine Cédric FRAGATA, *Direction des affaires juridiques, ministère de la Défense.*

Les problèmes juridiques vus par les industriels.

10 h 00 Considérant l'introduction de drones et robots terrestres dans les systèmes d'armes robotisés de demain au profit de missions opérationnelles aéro terrestres, et les interactions entre ces robots, quels problèmes juridiques se posent à un industriel dans leur emploi.

Jean CARON, *EADS.*

10 h 30 Pause

11 h 00 De l'influence des normes sur les problématiques juridiques dans l'industrie robotique actuellement et extrapolation sur le domaine militaire.

Guy CAVEROT, *BA Systèmes.*

Illustrations.

11 h 30 État des réflexions juridiques de l'utilisation de minidrone-microdrone (<25kg) transportable par un fantassin dans un cadre opérationnel, et par analogie, extension aux éventuelles adaptations ou évolutions du cadre juridique lié à l'emploi de robots militaires terrestres.

Robin JAULMES, *Architecte concepteur d'ensemble études amont, système de drones très courte portée.*

12 h 00 En partant de cas précis de catastrophes humaines, extrapolation de ce que pourraient être les problèmes juridiques posés par les robots lors de situations graves les impliquant.

Maître Michel QUIMBERT, *Avocat au barreau de Nantes, membre de l'Académie de Marine, président du conseil supérieur de la marine marchande.*

12 h 30 Déjeuner

Président de séance : Monsieur Éric GHÉRARDI

L'emploi de robots militaires : quelles responsabilités juridiques ?

14 h 00 Emploi de robots militaires terrestres : quelles responsabilités ?

Ronan DOARE, *Directeur du Centre de Recherche des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan.*

14 h 30 Robots et libertés publiques: du tout contrôle sécuritaire à la liberté individuelle, quelle marge de manœuvre possible en opération de maintien de la paix?

Thierry DAUPS, *Maître de conférences de droit public, chercheur associé au Centre de Recherche des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan.*

15 h 00 Implication des robots sur le Droit International Humanitaire.

Lieutenant-colonel Philippe FRIN, *Enseignant chercheur au Centre de Recherche des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan, spécialiste du droit des conflits armés.*

15 h 30 Comparatif drones et robots militaires terrestres en Droit international.

Éric POMÈS, *Chargé de cours à l'Institut Catholique d'Etudes Supérieures et aux écoles de Saint-Cyr Coëtquidan. Chercheur associé au Centre d'Etudes et de Recherches sur la Défense et la Sécurité et au Centre de Recherche des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan.*

16 h 00 Pause

Conclusions et perspectives.

16 h 30 Perspectives d'évolution du cadre juridique international de l'emploi des robots militaires : acteurs et problématiques.

Éric GERMAIN, *Chargé de projet, sous direction politique et prospective de Défense / DAS.*

17 h 00 Conclusion et perspectives pour le programme de recherche « robotisation du champ de bataille ».

Éric GHÉRARDI, *Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche aux écoles de Saint-Cyr Coëtquidan.*

17 h 15 Fin de la journée



INFORMATIONS PRATIQUES

Mardi 14 décembre 2010 - 9 h 00 / 17 h 15

Amphithéâtre Lacoste - École Militaire - 1 place Joffre - 75007 Paris

Accès :

Métro - lignes :

6 - Station La Motte Piquet Grenelle

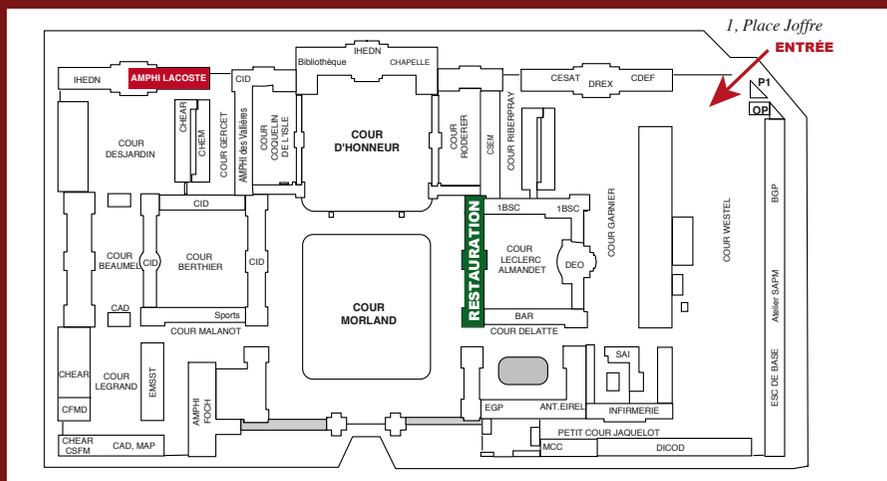
8 - Station École Militaire

10 - Station La Motte Piquet Grenelle

Bus- lignes :

80 - 28 - 87 - 92 - 82

Plan de l'École Militaire



Participation aux frais : 30 euros pour les industriels, à régler sur place.

Restauration : Déjeuner libre, possibilité de restauration au cercle mess de l'École militaire.

① Pièce d'identité obligatoire

Organisateurs :

- Ronan Doaré, directeur du Centre de Recherche des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan.
- Gérard de Boisboissel, ingénieur de recherche du Centre de Recherche des Écoles.

Informations - Réservation :

Gérard de Boisboissel,

+33 (0)2 90 40 40 04

gerard.deboisboissel@st-cyr.terre-net.defense.gouv.fr